

Informations de base

2024/0030(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Décision

Équivalence des inspections sur pied des cultures productrices de semences effectuées dans des pays tiers et des semences produites dans des pays tiers. Texte codifié

Subject

3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux

En attente de la décision de la commission parlementaire

Informations techniques

Référence de la procédure

2024/0030(COD)

Type de procédure

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)

Sous-type de procédure

Codification

Instrument législatif

Décision

Base juridique

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 043-p2

Consultation obligatoire d'autres institutions

[Comité économique et social européen](#)

État de la procédure

En attente de la décision de la commission parlementaire

Dossier de la commission

JURI/10/00338